

Manifestation pour Joseph avec le doyen de l'université

Quelque 120 personnes selon la police, 600 selon les manifestants, dont le doyen de la faculté de lettres de l'Université de Franche-Comté, ont défilé vendredi à Besançon pour dénoncer l'expulsion d'un étudiant libérien le même jour.

« Je regrette très profondément cette décision. Je suis aux côtés des étudiants et de mes collègues pour m'inquiéter du sort de Joseph Kollie dans un pays qui n'est pas encore sûr », a déclaré le président de l'université, Claude Condé, qui n'a pas pu se rendre lui-même au rassemblement.

« Je me suis rendu à la préfecture encore jeudi. On m'a annoncé que d'autres cas d'étudiants de Besançon allaient être traités. C'est de l'acharnement administratif », s'est indigné Antonio Gonzales, doyen de la faculté de lettres.

Joseph Kollie, âgé d'une quaran-

taine d'années, était arrivé en France en juillet 2002 avec un visa de 30 jours pour suivre un stage de perfectionnement en tant que professeur de français à l'Université de Monrovia. Puis sa demande d'asile politique avait été rejetée.

Selon son comité de soutien, il était un « *clandestin officiel* » depuis juin 2005, lorsque l'université avait demandé à la préfecture un délai pour qu'il termine son Deug, ce qui avait été accepté.

Ce père de trois enfants, qui sont restés au Libéria avec son épouse, a été arrêté mercredi alors qu'il arrivait à la faculté, et expulsé vendredi, en application d'un arrêté de reconduite à la frontière pris en octobre dernier.

Concernant son pays d'origine, « *les craintes alléguées par l'intéressé ne sont pas fondées* », selon la préfecture et l'ambassade de France saisie à ce sujet.